



# Le SE-UNSA agit... et obtient !

**Un relèvement du ratio  
d'avancement à la hors classe**

➔ **2007 : 1,15%**

➔ **2008 : 1,60%**

**Ce sont 921 possibilités de** 

**Pour notre département :**

**2007 : 46 possibilités**

**2008 : 67 possibilités**

Le 25 janvier 2008, suite à plusieurs audiences, le SE-UNSA a écrit au Ministre Darcos, pour exiger plus d'équité pour la hors classe des professeurs des écoles.

Avec un taux de 1,15 % jusqu'en 2007, les PE ont le taux de promotion le plus bas de l'ensemble des corps de la fonction publique.

Le ministère a longtemps objecté la jeunesse du corps et le coût des mesures d'intégration des instituteurs.

Pour le SE-UNSA ces deux arguments ne tiennent plus.

Les professeurs des écoles sont recrutés par concours externe depuis 16 ans, durée largement suffisante pour accéder à l'échelon qui leur permet de postuler à la hors-classe. La faiblesse du ratio leur interdit d'espérer d'avoir un déroulement de carrière comparable aux corps du second degré ayant le même niveau de recrutement comme de carrière.

Pour le SE-UNSA, les sommes budgétées en loi de finance initiale 2008 devaient permettre une augmentation significative du ratio.

## REPONSE DU MINISTRE DARCOS

29 FEVRIER 2008:

«Compte tenu de la faiblesse du taux de promotion à la hors- classe des professeurs des écoles.....je donne mon accord pour engager un processus de rattrapage progressif afin que ce corps puisse bénéficier, au terme de ce processus, de conditions d'accès à la hors- classe similaires à celles d'autres corps. »

**S'appuyant sur cette réponse, le SE-UNSA n'a eu de cesse de rappeler au Ministre, notre demande concernant notamment les PE, qui pour nous sont victimes d'une injustice flagrante.**

Lettre du Directeur de cabinet du Ministre

**12 juin 2008 :**

« Je vous confirme que le taux de promotions sera porté en 2008 de 1,15 à 1,60% »

**Il aura fallu attendre encore 3 longs mois pour obtenir enfin une réponse sur l'ensemble des ratios hors classe et qui permette enfin aux Inspecteurs d'académie de réunir les CAPD pour la hors-classe des PE.**

**Grâce au SE-UNSA  
une étape est franchie  
pour les PE**

vers une véritable égalité de  
tous les personnels

**Les professeurs des écoles ne sont pas des sous profs!**